

jeudi 30 janvier 2014

Journal Ouest-France du **jeudi 30 janvier 2014**Edition : **Quimper** - Rubriques : **Quimper Ville**[Imprimer](#)

L'Open de tennis parie sur la jeunesse

Devenu en trois ans un rendez-vous incontournable, l'Open de Tennis mise sur la jeunesse, avec comme parrain Marc Gicquel.

Le plateau a été annoncé lundi. La quatrième édition de l'Open de tennis de Quimper se déroulera du 10 au 16 février. Le panel de joueurs a été difficile à constituer, puisque le duo de présidents devait pour cette année composer avec la concurrence de trois tournois challengers.



Le joueur Marc Gicquel sera ambassadeur du tournoi pour les trois années à venir.

À tout seigneur, tout honneur, Matthieu Blesteau, co-organisateur de l'Open avec Arzel Mevellec, confirmait le choix et donc la présence de Marc Gicquel, finaliste en 2013, comme ambassadeur du tournoi pour les trois années à venir : « **C'est un joueur généreux, qui a du caractère et qui, selon nous, colle bien avec l'identité du Finistère. Et à l'image que nous voulons donner de l'Open.** »

Face au meilleur joueur breton de tous les temps, on pourra compter sur le Belge Olivier Rochus, sur le retour du vainqueur de l'édition précédente, le Roumain Marius Copil, qui ne viendra pas seul puisque son compatriote Adrian Ungur, favori pour l'instant de par son classement ATP (121^e), l'accompagnera en Bretagne.

Gratuit pour les écoliers

Enfin, il faudra également compter sur la jeunesse, l'un des axes forts de cette édition selon la direction : sur les courts d'abord, avec des espoirs à surveiller comme Pierre-Hugues Herbert, Guillaume Ruffin ou Daniel Evans ; dans les gradins ensuite, avec une opération en partenariat avec la Ville qui proposera aux enfants de toutes les écoles de Quimper de venir gratuitement assister aux matchs, et de revenir le soir avec leurs parents. L'agrandissement des tribunes, qui passent à 1 500 places, ne sera vraisemblablement pas inutile...

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

[Imprimer](#)